

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **3 mars 2014**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 François Vallières
Siège No 2 Julie Gagnon	Siège No 5 Alain-Serge Vigeant
Siège No 3 Linda Thomas	Siège No 6 Martin Bahl

Est également présente  
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

**R 2014-03-049**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



**ORDRE DU JOUR**  
**Séance du 3 mars 2014**

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 3 février 2014

**Conseil**

**Administration**

- 4 Adoption des comptes à payer - Février 2014
- 5 Liste des ventes pour non-paiement de taxes
- 6 Vente pour non-paiement taxes - représentant
- 7 Vente pour non-paiement taxes - autorisation d'encherir
- 8 Offre de location - Locaux caisse
- 9 Résolution d'appui - Mois de la jonquille
- 10 Comité Bon voisin, bon oeil
- 11 Soumission - 2 ordinateurs
- 12 Dépôt des inventaires 2014
- 13 Dépôt audit - Reddition comptes TECQ
- 14 Dépôt - Rapport financier 2013 RGMR
- 15 Délégation Fabrique
- 16 Commande de drapeau du Québec
- 17 FCM - Adhésion 2014-2015

**Sécurité incendie**

18 Achat Mars 2014

**Voirie**

- 19 Approbation cahier de charges - Abat-poussière 2014
- 20 Approbation cahier de charges - Matériel de rechargement 2014
- 21 Prolongation - Troisième chauffeur
- 22 Déneigement Route Beulac

**Hygiène du milieu**

**Urbanisme et zonage**

- 23 Mandat arpenteur
- 24 CPTAQ - Recommandation lot 582P DU

**Loisirs et culture**

- 25 Embauche - Coordonnatrice en loisir
- 26 Camp de jour 2014

**Général**

**Varia :**

- 27 **Correspondance**  
Correspondances reçues - Février 2014
- 28 **Période à l'assistance**
- 29 **Levée de l'assemblée**

Le varia demeure ouvert.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-050**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2014**

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 février 2014, tel que présenté et rédigé.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**CONSEIL**

**ADMINISTRATION**

**R 2014-03-051**

**4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – FÉVRIER 2014**

Il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de février 2014, tels que présentés.

Fournisseur	Description	Montant
Environex	Analyse EP (07-21/01) et TEU (20/01)	197.91 \$
8086923 Canada inc	Location du site du 01/02/14 au 28/02/14	316.63 \$
8086923 Canada inc	Location de site du 01/03/14 au 31/03/14	316.63 \$
Vanier Isabelle	Shop towel	40.91 \$
Vanier Isabelle	Vaccins pour TEU (I. Vanier et T. Coddington)	130.00 \$

Bell Mobilite	313-3150 / 475-4949 - 5374 - 7111 - 7150 - Février 2014	147.20 \$
Centre du Camion Beaudoin inc	Lumière, vérificateur chrome - Mack blanc	47.71 \$
Chambre de commerce de Drummond	Livraison Dicom - Service incendie	16.06 \$
La Coop des Montérégiennes	Gant alpine nitrile	28.72 \$
La Coop des Montérégiennes	Rouleau, contre plaqué, épinette	36.16 \$
Electro Systeme Inc.	Réparation lumières de rues	1 241.64 \$
Garage J. Fortier	Réparation unité 6208 - Camion citerne	2 189.65 \$
Garage J. Fortier	Écrous - Unité urgence	9.10 \$
Groupe Maska Inc.	Pyroplex bleu - Garage	28.86 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Garage	3 681.58 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Loisirs	571.55 \$
Hamel Propane inc	R2014-02-046 Commandite propane - Bal des Tuques	172.46 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Loisirs	448.77 \$
Hydro Québec	Lumières de rues du 01/01/14 au 31/01/14	461.06 \$
Gosselin Amélie	Remb. Tx non résident (Laurent - Hockey)	150.00 \$
Infotech	Solde de la facture de papeterie	118.42 \$
Pierre Lachapelle, arpenteur géomètre	Consultation pour futur projet de développement	172.46 \$
Coté Luc	R2013-12-320 Tuile de caoutchouc - Unité d'urgence	103.42 \$
Machinerie C & H inc	Kit seal - Tracteur	12.29 \$
Therrien, Couture avocats SENCRL	Honoraires juridiques - Dossier # 812-1307- 053 (TCB)	357.74 \$
Mécanique Giguère & Fils inc	Réparation - Mack blanc	3 157.32 \$
Megaburo	Lecture de compteur (88467 à 92343)	47.68 \$
MRC Drummond	Annexes au permis	22.50 \$
MRC Drummond	Charges en inspection - Janvier 2014	105.60 \$
MRC Drummond	Mutations - Janvier 2014	4.00 \$
MRC Drummond	Bordereau charges d'évaluation - Février 2014	115.68 \$
Lefebvre Jean-Michel	Tie rod, gasket - Pick-up	124.70 \$
Robitaille Equipement inc	Lame, sabot, boulons, écrou - Mack blanc et fourniture	820.00 \$
Service de Cric Drummond	R2013-12-320 Triangle signalisation, extincteur	342.15 \$
Antonio Moreau (1984) Ltée	Broderie manteau T. Coddington	14.95 \$
Jacques Sébastien	Déplacement janvier - Formation	326.41 \$
Jacques Sébastien	Manteau pompier - S. Jacques	317.00 \$
Société Assurance Automobile du Qc	Immatriculation des véhicules	8 615.44 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	2 306.68 \$
La Coop Fédérée	Diesel garage	3 733.49 \$
Le Réseau Mobilité Plus	Fréquence numérique du 01/02/14 au 28/02/14	119.83 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Flyweel, clutch brake, gasket - Mack blanc	757.85 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Flyweel housing - Mack blanc	1 901.00 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Valve, silicone dow - Mack blanc	95.49 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Plug cam bore - Mack blanc	10.80 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Cover, gasket - Mack blanc	13.86 \$
Médias Transcontinental S.E.N.C.	Avis public - Entrée en vigueur Règl. 668-13	121.31 \$
Vetements Spax	Chiffons TS et TC	57.49 \$
Vitrierie Bari 2001 inc	R2014-01-019 Réparation fenêtre - Loisirs	780.22 \$
Lafond Caroll Ann	Remb tx non résident (E Fleury - natation)	27.18 \$
Industrie Canada - Ottawa	Renouvellement autorisation radiocommunication	475.00 \$
Municipalité St-Majorique	R2014-02-041 Cotisation annuelle COMBEQ (50%)	150.38 \$

Services Tech. Incendies Provincial inc	R2013-10-267 Gaz 34L	218.45 \$
La Recharge	Cartouche pour imprimante Brother	155.16 \$
Portes de Garage MB inc	Manette pour porte de garage - Service incendie	57.49 \$
Précourt Olivier	Déplacement TEU - Février 2014	243.60 \$
Ville de Drummondville	Frais de cour - Constat # 804217611	159.39 \$
Lemire Suzie	Poster lettres recommandées - Vente pour taxes	232.48 \$
Hydraulique & Technologie Drummond	Boyau et collier a vis - Niveleuse	11.06 \$
Pinault Line	Déplacements caisse - Février 2014	50.40 \$
Lavallée Pierre	R2014-01-011 Déplacement Fond gaz de schiste	34.78 \$
Équipement de bureau Réal Verville enr	Entretien annuel - Horodateur	51.74 \$
Mailloux Gilles	Déplacement urbaniste - Janvier et février 2014	44.44 \$
Agence du Revenu du Québec	Retenue dossier # 9-004404995 - Février 2014	155.09 \$
<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER</b>		<b>36 975.02 \$</b>

Fournisseur	Description	Montant
Prince Yves	R2014-02-042 Entretien hivernal piste cyclable	200.00 \$
AFEAS Région Centre du Québec	R2014-02-031 Contribution financière Gala Excellence	150.00 \$
Comité des Loisirs de L'Avenir inc	R2014-02-047 Contribution suppl. Bal des Tuques	2 000.00 \$
C.R.S.B.P. Centre du Québec	R2014-02-045 Contribution municipale 2014	7 971.60 \$
Ministre du Revenu du Quebec	Cotisation FSS - Relevé 1 - 2013	35.75 \$
MRC Drummond	R2014-01-005 Quote part - Février 2014	4 114.31 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2014-01-005 Quote part - Février 2014	6 954.00 \$
Municipalité de St-Bonaventure	R2014-01-011 Rencontre défense eau potable	25.00 \$
Ministre des Finances	R2014-01-012 Colloque sécurité civile (G. Pérusse)	320.00 \$
Fondation L'Avenir en Héritage	R2014-02-043 - Protocole d'entente 2014	5 000.00 \$
<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES</b>		<b>26 770.66 \$</b>

<b>SALAIRES FÉVRIER 2014</b>	
Salaires nets février 2014	17 509.17 \$
Remises provinciales février 2014	4 871.21 \$
Remises fédérales février 2014	2 053.15 \$
<b>SOUS-TOTAL SALAIRES FÉVRIER 2014</b>	<b>24 433.53 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER FÉVRIER 2014</b>	<b>36 975.02 \$</b>
<b>SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES FÉVRIER 2014</b>	<b>26 770.66 \$</b>
<b>TOTAL COMPTES À PAYER FÉVRIER 2014</b>	<b>88 179.21 \$</b>

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-03-052

**5. LISTE DES VENTES POUR NON-PAIEMENT TAXES**

**ATTENDU QUE**, en vertu de l'article 985 du Code municipal, les arrérages se prescrivent par trois (3) ans;

**ATTENDU QUE** la liste des personnes endettées envers la municipalité doit être acheminée à la MRC de Drummond au plus tard le 6 mars 2014 en vue de vente pour non-paiement de taxes;

**ATTENDU QU'**un avis de rappel a été envoyé par courrier recommandé le 6 février 2014, aux contribuables ayant un solde impayé en date du 31 décembre 2012;

**ATTENDU QU'**à la date de la présente séance, la liste des personnes endettées s'établit comme suit :

Client	2012	Intérêt	2013	Intérêt	Recommandé	Total
34 \$	26.53 \$	0.50 \$	515.00 \$	1.14 \$	10.04 \$	553.21 \$
84 \$	77.29 \$	12.36 \$	103.54 \$	9.20 \$	10.04 \$	212.43 \$
169 \$	98.49 \$	18.62 \$	121.90 \$	10.85 \$	10.04 \$	259.90 \$
192 \$	82.13 \$	15.52 \$	105.02 \$	9.33 \$	10.04 \$	222.04 \$
392 \$	842.63 \$	122.89 \$	1 001.61 \$	64.22 \$	10.04 \$	2 041.39 \$
402 \$	631.34 \$	107.67 \$	1 049.18 \$	81.14 \$	10.04 \$	1 879.37 \$
409 \$	1 217.48 \$	162.46 \$	1 262.97 \$	80.97 \$	10.04 \$	2 733.92 \$
422 \$	170.74 \$	6.69 \$	7.77 \$	0.30 \$	10.04 \$	195.54 \$
	<b>\$ 3 146.63</b>	<b>\$ 446.71</b>	<b>\$ 4 166.99</b>	<b>\$ 257.15</b>	<b>\$ 80.32</b>	<b>\$ 8 097.80</b>

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire parvenir la liste dans les délais prescrits à la MRC de Drummond.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-053**

**6. VENTE POUR NON-PAIEMENT TAXES - REPRÉSENTANT**

**ATTENDU QUE** la présence d'une personne représentant la municipalité de L'Avenir est requise lors de la journée des ventes pour non-paiement de taxes, qui se tiendra le jeudi 12 juin 2014 aux locaux de la MRC de Drummond;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire, directrice générale, à agir à titre de représentante de la municipalité de L'Avenir lors de la journée des ventes pour non-paiement de taxes qui se tiendra le 12 juin 2014 aux locaux de la MRC de Drummond.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-054**

**7. VENTE POUR NON-PAIEMENT TAXES – AUTORISATION D'ENCHÉRIR**

**ATTENDU QUE** la résolution No : R 2014-03-053 autorisant Madame Suzie Lemire, directrice générale, à agir à titre de représentante de la municipalité de L'Avenir lors de la journée des ventes pour non-paiement de taxes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par la conseillère Julie Gagnon et résolu que la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Suzie Lemire, si le besoin se présente, est autorisée à enchérir sur les immeubles situés sur notre territoire qui seront mis en vente, jusqu'à un montant total des taxes municipales et scolaires dues, plus les frais et intérêts.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-055**

**8. OFFRE DE LOCATION – LOCAUX DE LA CAISSE**

**ATTENDU QUE** Monsieur Jean-Michel Lefebvre offre à la municipalité de louer les anciens locaux de la caisse afin d'y donner des cours de karaté;

**ATTENDU QUE** Monsieur Lefebvre offre un montant de 150 \$ par mois;

**ATTENDU QU'**aucune modification majeure ne sera accomplie sans l'autorisation de la directrice générale;

**ATTENDU QU'**un contrat de location sera renouvelable chaque mois et payable à l'avance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu que la municipalité de L'Avenir loue les anciens locaux de la caisse à raison de 150 \$ par mois à Monsieur Jean-Michel Lefebvre afin d'y donner des cours de karaté. Il est aussi résolu qu'un contrat de location soit signé chaque mois.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-056**

#### **9. RÉSOLUTION D'APPUI – MOIS DE LA JONQUILLE**

**ATTENDU QUE** la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer;

**ATTENDU QUE** les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer;

**ATTENDU QUE** le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat;

**ATTENDU QUE** la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer;

**ATTENDU QUE** soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie.»;

**ATTENDU QUE** l'argent recueilli pendant la Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille. Il est aussi résolu que le conseil encourage la population à accorder son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-057**

#### **10. COMITÉ BON VOISIN, BON OEIL**

**ATTENDU QUE** la prévention de la criminalité et de la délinquance de même que la mise en place de moyens concrets pour contribuer à sa diminution sont la responsabilité de tous les citoyens;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal est soucieux de la qualité de vie des citoyens de la municipalité;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite informer les citoyens de la possibilité de former un comité de protection du voisinage *Bon voisin, bon œil*;

**ATTENDU QUE** l'objectif de ce regroupement de citoyens est d'informer les gens sur les mesures à prendre pour se protéger du vol, briser l'isolement, démontrer la nécessité de s'entraider et sensibiliser à l'importance de signaler rapidement toute situation suspecte à la Sûreté du Québec;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu que la municipalité offre l'appui et les outils nécessaires aux citoyens souhaitant former un comité de protection du voisinage *Bon voisin, bon œil*.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-058**

#### **11. SOUMISSION – 2 ORDINATEURS**

**ATTENDU QUE** l'ordinateur à la réception ainsi que celui de l'inspecteur sont désuets;

**ATTENDU** la soumission reçue de Groupe InfoPlus pour deux ordinateurs au montant de 1 941.95 \$ plus installation et taxes;

**ATTENDU** que cette dépense est prévue au budget 2014;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser l'achat de 2 ordinateurs de Groupe InfoPlus au montant de 1 941.95 \$ plus installations et taxes.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **12. DÉPÔT DES INVENTAIRES**

La directrice générale, Madame Suzie Lemire, dépose au présent conseil les inventaires du garage municipal, du bureau municipal, de la bibliothèque ainsi que des loisirs.

#### **13. DÉPÔT AUDIT – REDDITION DE COMPTES TECQ**

La directrice générale, Madame Suzie Lemire, dépose au présent conseil le rapport de l'auditeur indépendant dans le cadre du programme TECQ 2010-2013.

#### **14. DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER 2013 RGMR**

La directrice générale, Madame Suzie Lemire, dépose au présent conseil le rapport financier 2013 de la Régie de gestions des matières résiduelles du Bas-St-François.

R 2014-03-059

**15. DÉLÉGATION FABRIQUE**

**ATTENDU** la formation d'un comité de gestion de l'église dans le cadre de la fusion des Fabriques;

**ATTENDU QUE** ce comité invite la Municipalité à siéger sur ce comité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu que Monsieur Jean Parenteau, maire, et Madame Julie Gagnon, conseillère, siègent en alternance comme délégué sur le comité de gestion de l'église.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-03-060

**16. COMMANDE DE DRAPEAU DU QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** la municipalité doit commander des drapeaux du Québec;

**ATTENDU QUE** les Publications du Québec offrent des drapeaux de 120 x 180 cm au prix de 44.95 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'autoriser l'achat de 4 drapeaux du Québec au coût de 44.95 \$ chacun.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-03-061

**17. FCM – ADHÉSION 2014-2015**

**ATTENDU QUE** la Fédération Canadienne des municipalités offre son adhésion 2014-2015 au coût de 294.43 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu **de ne pas adhérer** à la Fédération Canadienne des municipalités.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**SÉCURITÉ INCENDIE**

R 2014-03-062

**18. ACHAT MARS 2014**

**ATTENDU QU'**une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



**Service incendie Municipalité de L'Avenir**

**Demande d'achat pour mars 2014**

	Coût unit.	Qté	Total
<b><u>Matériel d'intervention</u></b>			
02 220 00 725 Piles de rechange pour lampes de poche Survivor	60.00 \$	3	<b>180.00 \$</b>
02 220 00 725 Perche détectrice de tension électrique	300.00 \$	1	<b>300.00 \$</b>



**Véhicules**

02 220 00 725	Toile sur compartiment à tuyaux du 608	850.00 \$	1	850.00 \$
---------------	--	-----------	---	-----------

**Gestion**

02 220 00 494	Cotisation ACSIQ du directeur-adjoint	240.00 \$	1	240.00 \$
---------------	---------------------------------------	-----------	---	-----------

**Uniformes**

02 220 00 650	Lot de 200 écussons brodés pour uniformes	385.00 \$	1	385.00 \$
---------------	---	-----------	---	-----------

**Total de la demande** 1 955.00 \$

**ATTENDU QUE** ces éléments ont déjà été déposés et acceptés au budget 2014;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Linda Thomas et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 1 955 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**VOIRIE**

R 2014-03-063

**19. APPROBATION CAHIER DE CHARGES – ABAT-POUSSIÈRE 2014**

**ATTENDU QU'**une copie du document "*Cahier de charges Abat poussière 2014*" est remise à chacun des conseillers présents;

**ATTENDU QUE** l'achat d'abat poussière pour 2014 se fera par appel d'offres sur invitation;

**ATTENDU QU'**une somme de 37 823 \$ est prévue au budget 2014 pour l'abat-poussière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'approuver le document "*Cahier de charges Abat poussière 2014*" tel que présenté et rédigé et d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour l'achat d'abat poussière aux termes et conditions indiqués dans ledit cahier de charge.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

R 2014-03-064

**20. APPROBATION CAHIER DE CHARGES – MATÉRIEL DE RECHARGEMENT 2014**

**ATTENDU QU'**une copie du document "*Cahier de charges Matériel de rechargement 2014*" est remise à chacun des conseillers présents;

**ATTENDU QUE** l'achat de matériel de rechargement pour 2014 se fera par appel d'offres sur invitation;

**ATTENDU QU'**une somme de 37 823 \$ est prévue pour l'achat de matériel de rechargement pour le rechargement régulier via le poste budgétaire 02-320-00-621;

**ATTENDU QUE** du matériel de rechargement supplémentaire sera nécessaire pour les travaux de rechargement via le fonds des carrières/sablières;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par le conseiller François Vallières et résolu d'approuver le document "*Cahier de charges Matériel de rechargement 2014*" tel que présenté et rédigé et d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour l'achat de matériel de rechargement aux conditions indiquées dans ledit cahier de charge. Il est aussi résolu d'affecter le fonds des carrières/sablières du montant de rechargement effectué sur les routes utilisées par celles-ci.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-065**

**21. PROLONGATION – TROISIÈME CHAUFFEUR**

**ATTENDU** la résolution R 2013-08-212 concernant l'embauche de Monsieur Michel Carignan au poste de troisième chauffeur, et ce, du 10 novembre 2013 au 15 mars 2014;

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite prolonger l'embauche de Monsieur Carignan jusqu'au 30 mars;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de prolonger l'embauche de Monsieur Michel Carignan jusqu'au 30 mars 2013;

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-066**

**22. DÉNEIGEMENT ROUTE BEAULAC**

**ATTENDU QUE** M. René Beaulac est chargé du déneigement de la route Beaulac;

**ATTENDU QUE** la municipalité verse chaque année une compensation à Monsieur Beaulac pour le coût dudit déneigement;

**ATTENDU QU'**un montant de 800 \$ est prévu au budget 2014;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Linda Thomas, appuyée par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'autoriser un versement de 800 \$ à Monsieur René Beaulac pour le déneigement de la route Beaulac, pour la saison hiver 2013-2014.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**URBANISME ET ZONAGE**

**R 2014-03-067**

**23. MANDAT ARPENTEUR**

**ATTENDU** la résolution R 2014-02-039 concernant le mandat donné à Pierre Lachapelle, arpenteur pour un plan projet;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite agrandir le plan projet à la totalité de la zone blanche située à l'entrée du village;

**ATTENDU QUE** le coût est évalué à 4 000 \$ soit 2 000 \$ de plus pour la totalité de la zone;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de mandater Monsieur Pierre Lachapelle, arpenteur-géomètre à faire un plan projet pour un développement domiciliaire sur la totalité de la zone blanche située à l'entrée du village pour un coût total d'environ 4 000 \$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**R 2014-03-068**

#### **24. CPTAQ – RECOMMANDATION LOT 582P DU**

**ATTENDU QUE** la demande de Monsieur Christian Paré en vue d'obtenir de la CPTAQ (Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec) l'autorisation d'aliéner et d'utiliser une partie du lot 582P d'une superficie de 1 422.5 m<sup>2</sup> à des fins autres que l'agriculture pour un champ d'épuration installé en octobre 2013;

**ATTENDU QUE** le lot visé par la demande est le lot 582P du canton de Durham sur le territoire de la Municipalité de L'Avenir dans la circonscription foncière de Drummond;

**ATTENDU QUE** le lot est situé en zone agricole et que l'utilisation non agricole requiert l'autorisation de la CPTAQ;

**ATTENDU QUE** la demande respecte la réglementation applicable sur le territoire de la municipalité de L'Avenir et ne porte pas atteinte à l'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles environnantes;

**ATTENDU QUE** lors de l'analyse de la demande, la municipalité a tenu compte des critères énoncés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec, L.R.Q. c.P-41.1;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que le conseil de la municipalité de L'Avenir recommande la demande de Monsieur Christian Paré afin d'obtenir l'autorisation de la CPTAQ pour l'utilisation non agricole d'une partie du lot 582P DU d'une superficie de 1 422.5 m<sup>2</sup>.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### **LOISIRS ET CULTURE**

**R 2014-03-069**

#### **25. EMBAUICHE – COORDONNATRICE EN LOISIR**

**ATTENDU** la résolution R 2014-02-044 concernant l'appel de candidature pour un poste de coordonnateur en loisir;

**ATTENDU QUE** suite aux entrevues, le comité de ressource humaine recommande l'embauche de Madame Mélanie Martin à titre de coordonnatrice en loisir selon les conditions suivantes :

- Horaire variable de 20 heures à 30 heures semaines selon les périodes
- Taux horaire à 16 \$
- Probation de 6 mois

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyée par la conseillère Linda Thomas et résolu d'embaucher Madame Mélanie Martin à titre de coordonnatrice en loisir au taux horaire de 16 \$ pour environ 20 à 30 heures semaine. Il est aussi résolu que Madame Martin soit en probation pour une période de 6 mois.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents

**R 2014-03-070**

**26. CAMP DE JOUR 2014**

**ATTENDU QUE** la Fondation l'Avenir en héritage avait offert en 2013 un service de camp de jour aux citoyens, mais que ceux-ci ne peuvent l'offrir pour l'été 2014;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite offrir ce service aux citoyens pour l'été 2014;

**ATTENDU QUE** selon le protocole d'entente conclue avec la Fondation l'Avenir en héritage, un montant total de 4 800 \$ était prévu dans le poste de grand livre 02-701-21-959 afin d'aider la Fondation dans la réalisation du camp de jour, et ce, conditionnel à la tenue de celui-ci:

**ATTENDU QUE** la directrice générale, Madame Suzie Lemire, recommande le transfert de la somme prévue pour le camp de jour de 4 800 \$ du poste de grand livre 02-701-21-959 au poste de grand livre 02-701-24-649;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que la municipalité offre un service de camp de jour pour l'été 2014. Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale à faire le transfert budgétaire de 4 800 \$ du poste de grand livre 02-701-21-959 au poste 02-701-24-649.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**GÉNÉRAL**

**VARIA**

**27. CORRESPONDANCE**

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de février 2014 est remis à tous les conseillers.

**28. PÉRIODE À L'ASSISTANCE**

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

**R 2014-03-071**

**29. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, de lever la séance à **20 heures 38 minutes**.

\_\_\_\_\_  
Jean Parenteau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Suzie Lemire  
directrice générale –  
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Signé le 8 avril 2014.**

